

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé de réception en préfecture  
079-217900240-20230606-20230615-DE  
Date de télétransmission : 08/06/2023  
Date de réception préfecture : 08/06/2023

L'an deux mil vingt-trois,  
Le 6 juin à 20 heures 30,  
Le conseil municipal de la Commune d'AZAY-LE-BRÛLÉ,  
Dûment convoqué le 25 mai 2023,  
S'est réuni à la mairie sous la présidence de  
Monsieur Jean-François RENOUX, Maire.

Etaient présents : Louis-Marie MERCERON, Fabienne POUZET, Éric CUSEY,  
Virginie FAVIER, Pascal LEFEVRE, Sylvie MOREAU,  
Catherine PINEAU, Éric MILLET, Christelle GIRAUD,  
Pierre ABRIAT et Karine VILLANNEAU

Nombre de conseillers  
Municipaux en exercice : 18  
Présents : 12  
Votants : 14  
(dont 2 mandats)

Absents excusés : Anne-Claire AUGEREAU qui a donné mandat Catherine PINEAU  
Cécile THOMAS qui a donné mandat à Éric CUSEY  
François GUILLOT, Thibault BONNANFANT et  
Stéphanie WANLIN GUERINEAU

Absente : Manuella REAUTE  
Secrétaire : Pascal LEFEVRE

Affiché le 8 juin 2023

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent  
délibérer conformément aux textes législatifs en vigueur.  
Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

**DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES  
ÉLECTORALES (délibération n° 2023-06-15)**

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,  
Vu la délibération n° 2021-02-01 en date du 2 février 2021 désignant les  
membres de la commission de contrôle des listes électorales,

Considérant que les membres de cette commission sont désignés pour  
3 ans et qu'il convient d'adresser à la préfecture des Deux-Sèvres la  
proposition des nouveaux membres avant le 15 juin 2023,

Considérant que les communes de 1 000 habitants et plus, pour  
lesquelles deux listes ou plus ont obtenu des sièges au conseil municipal,  
la commission doit être composée de cinq conseillers municipaux dont  
deux de la liste des opposants,

Considérant les candidatures de Sylvie MOREAU, Éric MILLET, Christelle  
GIRAUD, Karine VILLANNEAU et Stéphanie WANLIN-GUERINEAU,

Le conseil municipal, par un vote unanime, propose les membres de la  
commission de contrôle des listes électorales suivants : Sylvie MOREAU,  
Éric MILLET, Christelle GIRAUD, Karine VILLANNEAU et Stéphanie  
WANLIN-GUERINEAU.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

Le Maire,  
Jean-François RENOUX



Le secrétaire de séance,  
Pascal LEFEVRE

